

Conférence Régionale Consultative du Sport – Groupe 5 : Le Sport de Haut Niveau en Région

COMPTE RENDU

26/04/2012

14H00-17H00

CREPS DES PAYS DE LA LOIRE – SALLE 1

REUNION ORGANISEE PAR	CREPS des Pays de la Loire
TYPE DE REUNION	Première Réunion CRCS – Groupe 5 : le sport de haut niveau
PARTICIPANTS	<p>CREPS : Gérard BAUDRY, Directeur Jean-Michel EON, Responsable Département Haut-Niveau Patricia GUEZILLE, Assistante Département Haut-Niveau</p> <p>CENS : Luc DENIS</p> <p>DRJSCS : Marion DEBOUCHE, Frédéric LENOIR, Yunsan MEAS, Philippe RENAUD</p> <p>Conseil Régional : Gaëlle RILLOT-GLOANEC</p> <p>IRMS : Marie-Carol PARUIT</p> <p>Ville d'Angers : Yves LE VILLAIN</p> <p>Ville de Nantes : Éric BOUQUIN</p> <p>Ville de Saint Nazaire : Mickaël FROCQ</p> <p>CHU Angers : Antoine BRUNEAU</p> <p>Rectorat : Bernard LEBRUN</p> <p>UFRSTAPS : Baptiste VIAUD</p> <p>Représentant Structures PES : Arnaud GICQUEL (Pôle France Roller)</p> <p>Représentant Centres Formation Clubs : Philippe DESNOS (MSB)</p>
EXCUSES	<p>Conseil Régional : Emmanuel RORTEAU (représenté)</p> <p>Ligue Aviron PDL : Hubert BRAUD</p> <p>CHU Laval : Claude COUREAU</p> <p>Université : Luc PILLOT</p> <p>UFRSTAPS Nantes : Bruno PAPIN (représenté)</p> <p>Sportifs de Haut-Niveau : Marie LE NEPVOU, Gilles DE LA BOURDONNAYE</p> <p>Commission Haut-Niveau CROS : Claude GANGLOFF</p> <p>Représentant Structures PES : Fabrice JAUNET</p>

PRESENTATION

GERARD BAUDRY

Ouverture de la réunion par le Directeur de l'établissement et présentation des personnes et structures présentes au cours d'un tour de table. Gérard BAUDRY rappelle que le CREPS a été missionné dans le cadre de la Conférence Régionale Consultative du Sport, en tant que pilote de ce groupe n°5 sur le sport de haut niveau. Luc DENIS (CENS) a été nommé « rapporteur » de ce groupe de travail. La parole est libre et n'engage pas les institutions représentées.

État des lieux du sport de Haut-Niveau en Pays de la Loire :

CREPS

JEAN-MICHEL EON

Jean-Michel EON lance un PowerPoint de présentation (état des lieux statistiques – cf. documents joints) du sport de Haut-Niveau dans les Pays de la Loire avec des chiffres puisés dans la base de données du Ministère des Sports. Quelques modifications ont été apportées car cette base de données a été mise à jour en Novembre 2011. À ce titre, il serait bon de voir comment évoluent nos listes en les suivant d'année en année. Une nouvelle base de données est en cours de réalisation par le Ministère et devrait faciliter l'exploitation des données.

606 Sportifs listés en Pays de la Loire dont 101 fréquentent une structure hors région mais à ces 606 sportifs, il faut ajouter 26 sportifs non listés mais en pôles et 39 listés hors région. Les Pays de la Loire suivent donc 671 sportifs au total.

Nous pouvons constater que les disciplines qui ont des structures (Pôles ou Centres de Formation), ont le plus de sportifs listés.

Une surprise : 51 sportifs listés (ce qui n'inclut pas de nombreux sportifs professionnels) vivent de leur pratique sportive !

PRESENTATION	<p>Les disciplines reconnues de Haut-Niveau sont à jour sur le site de la Direction Régionale ou du Ministère. Les chiffres sont stables. Les parcours d'excellence remplacent les filières d'accès au sport de Haut-Niveau. La publication « Les chiffres clés du Sport en Pays de la Loire » est réalisée par la DRJSCS en collaboration avec le Comité Régional Olympique et Sportif, le Conseil Régional et le CREPS.</p> <p>Un certain nombre d'aides existent en faveur du sport de Haut-Niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CIP : la DRJSCS et le Conseil Régional attribuent des aides aux entreprises pour financer l'absence du sportif • Accompagnement et suivi pro : les aides ne sont pas très connues ; seulement une dizaine de demandes sont faites par an ; • L'Éducation Nationale peut également donner des aides directement aux établissements.
	Cf. document joint – Powerpoint

INTERVENTION	<p>Une présentation PowerPoint sera transmise aux participants entre les 2 réunions. Joël SOULARD a souhaité adresser ses remerciements au CREPS et à Luc DENIS en charge du pilotage de ces réunions.</p> <p>Les aides du Conseil Régional sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bourses aux athlètes (±350) dans le cadre des listes ministérielles du Haut-Niveau • Aides aux clubs : sur dépôt d'un cahier des charges • Conventions pluriannuelles : il s'agit d'un travail fait en étroite collaboration avec la Direction Régionale • Volet Haut-Niveau qui n'a pas été intégré dans le plan sport et handicap • Volet accompagnement avec les aides aux équipements structurant
RAPPEL	<p>Les 5 groupes de travail composant la CRCS sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Observation du sport 2. Sport et Santé 3. Sport et Acteurs économiques 4. Mise en cohérence des politiques des collectivités 5. Sport de Haut-Niveau

RÉFLEXIONS – DEBATS - ECHANGES

CONSTATS	Spécificité du « paradoxe régional » : les Pays de la Loire sont une région avec un taux de pratiquants remarquable (2 ^{ème}), mais des résultats en retrait au très haut niveau (8 ^{ème}).
DIAGNOSTIC TERRITORIAL	<p>De nombreux sportifs viennent de petits clubs non structurés et ayant une vision négative du sport de Haut-Niveau. Les familles sont très souvent anxieuses car elles n'ont pour la majeure partie, aucune connaissance du sport de performance.</p> <p>L'IRMS avait prévu de faire un guide ou une réunion sur ce qu'est le sport de Haut-Niveau (l'entrée en pôle ou en structure).</p> <p>En consultations traumatologiques, des athlètes médaillés n'ont parfois aucune structuration médicale (aucune info, aucun suivi), c'est pourquoi l'accès à l'info et au réseau est indispensable !</p> <p>Financement régional et local : les moyens qui portent le sport de Haut-Niveau au niveau national ne sont plus suffisants et l'essentiel est dorénavant porté par les collectivités territoriales. La construction des filières de haut niveau doit en conséquence s'organiser avec les logiques propres des territoires dans une cohérence Régionale. À Angers, par exemple il y a une centralité régionale ; le déracinement des jeunes est très difficile parfois sur Nantes pour privilégier Rennes ou Paris.</p>

	Le CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) doit être Centre de Ressources pour toute la région, quelles que soient les spécialisations territoriales par discipline.
DIVERSITES	<p>Une question se pose : faut-il des classes dédiées ou bien une individualisation des parcours ? L'exemple ligérien tend plutôt vers les répartitions par discipline.</p> <p>Néanmoins, le club a plutôt en général une politique de masse plus que de Haut-Niveau. Le volume d'entraînement n'est pas le même.</p> <p>Le responsable du pôle France Roller (Arnaud GICQUEL) nous explique que dans cette discipline, il y a des entraînements de clubs pour les locaux et EN PLUS, des entraînements de pôle.</p> <p>Les Parcours d'Excellence Sportive ont succédé aux filières du haut niveau pour mieux s'adapter aux multiples situations selon les sports.</p>
MOUVEMENTS	<p>Pourquoi des athlètes partent-ils ou arrêtent la pratique de leur sport ? Manque de structures ? Finances ?</p> <p>50% des médailles (au niveau national) sont des sportifs hors structure d'après l'INSEP.</p> <p>Quelques constats : nous avons un retard de croissance de structures de Haut-Niveau dans les Pays de la Loire. Le Haut-Niveau n'est pas valorisé.</p> <p>La masse et le Haut-Niveau n'ont pas toujours de rapport. Les situations sont très différentes selon les disciplines. Dans certains sports, il faut regrouper, c'est incontournable (ex : en basket ball, le niveau de pratique de la masse est très satisfaisant mais nous en sommes loin en terme de Haut-Niveau).</p>

LE DOUBLE PROJET

CONSTATS	<p>Il paraît plus facile de mettre en place le double projet lorsque des sportifs sont regroupés plutôt que lorsqu'ils sont seuls dans leur établissement. Il faut gérer les différences entre les professionnels et les amateurs, collège, lycée, post bac, insertion...</p> <p>Il n'y a pas de différence spécifique entre les sportifs et les autres jeunes en termes de résultats scolaires sur les 3 dernières années, y compris pour les mentions obtenues.</p>
COLLEGE	<p>Dans le double projet, il y a d'abord la formation initiale (très jeunes et en collèges pour certains).</p> <p>Pour le collège : l'avis général serait d'avoir des établissements dédiés mais pas forcément des classes dédiées.</p> <p>En pôles Espoirs, les sportifs sont principalement scolarisés en collège et/ou lycée puis parfois en centre de formation. La Direction Régionale suit les statistiques des sportifs qui quittent les pôles espoirs vers les professionnels.</p>
LYCEE	<p>Pour le lycée : il serait sans doute dommage qu'il n'y ait que des voies spécifiques pour les jeunes sportifs. Toutes les formations devraient être accessibles !</p> <p>Il pourrait être envisagé d'avoir un établissement dédié mais pas de classes dédiées. Cela serait cependant difficile à gérer du fait des volumes horaires d'entraînement très différents d'un sport à l'autre.</p> <p>Au Mans, cela fonctionne (classes dédiées) avec des fins de cours à 16h00 tous les jours au lycée et tout est sur place (salle de muscu, gymnase,...), néanmoins, il serait utile parfois d'avoir des créneaux supplémentaires le matin par exemple.</p>
POST BAC	<p>Concernant les post-bacs, il est nécessaire de travailler sur les possibilités et difficultés.</p>

	<p>Avec l'université de Nantes, cela fonctionne très bien mais il faudrait étendre sur les autres universités et écoles de la Région.</p> <p>Un groupe de travail sur le post Bac serait intéressant.</p>
FILIERES PRO	<p>Il faut également réfléchir dès l'avant Bac pour ceux qui souhaitent faire un Bac Pro de maçonnerie par exemple... c'est plus compliqué avec l'alternance et les filières professionnelles.</p>
AMENAGEMENTS	<p>Pour les filières pro, les responsables de pôles ou de structures peuvent s'adresser à Marion DEBOUCHE (DRJSCS) qui sera en contact avec le Recteur. Les chefs d'établissement et les services d'orientation sont les premiers interlocuteurs.</p>
RECHERCHE	<p>Dans l'Académie de Nantes, des aménagements sont possibles mais aucune suppression de matière. Il serait peut-être bon de comparer ce qui se fait dans d'autres régions.</p> <p>La convention Rectorat-DRJSCS rappelle la possibilité d'expérimentation (art.38) pour les chefs d'établissements qui peuvent proposer de ce qu'ils sont en mesure de faire concernant des aménagements, y compris innovants.</p>
	<p>Il est très difficile d'analyser les chiffres de la réussite scolaire pour les sportifs de Haut-Niveau ; beaucoup de réussite mais également d'échecs : pourquoi ?</p> <p>Post Bac, il y a souvent des choix à faire entre les études et le sport ! Les sportifs choisissent-ils leurs filières ou sont-ils orientés par défaut ?</p> <p>Il y aurait besoin d'une étude approfondie spécifique, et l'UFR STAPS est intéressée.</p>

SUIVI MEDICAL

SUIVI MEDICAL REGLEMENTAIRE	<p>Le SMR est obligatoire ! Pourtant, malgré le fait que la situation s'améliore, ceux qui ne sont pas en structure ont des difficultés à le réaliser. Les sportifs ne savent pas non plus en quoi consiste le SMR, de quoi il s'agit. Des lacunes sont constatées tant en quantité qu'en qualité.</p> <p>1^{ère} visite avant la rentrée sur un pôle : certains ne l'ont jamais passé... Soit environ un tiers !</p> <p>2^{ème} visite obligatoire : 80% des sportifs Espoirs l'ont faite. Elle est réalisée souvent sur site sinon sur les plateaux.</p> <p>Le suivi psychologique : 2/3 sont suivis correctement.</p>
FINANCEMENT	<p>Le financement : une convention est établie entre le Ministère et chaque fédération. La Région et la Direction Régionale financent des accompagnements sanitaires. Les examens obligatoires doivent IMPERATIVEMENT être réalisés ce qui n'est pas encore toujours le cas.</p>
OBJECTIFS	<p>Il serait bien que le CREPS ait toutes les statistiques concernant le SMR des pôles. Les chiffres disponibles sont peu fiables (Nantes 850 visites, Angers 500, Laval 400)</p> <p>L'idéal pour tous serait que tous les examens soient fait dans une seule et même journée (cela concerne uniquement les sportifs de Haut-Niveau des pôles et/ou structures). De plus, il y a plusieurs plateaux mais pas vraiment de liens entre eux ; l'objectif est donc de tout compiler.</p>

INFORMATION DES SPORTIFS

CONSTATS	<p>Un sportif de Haut-Niveau est parfois listé sans le savoir ! Il ne connaît donc pas toujours les listes ministérielles de sa discipline ni les modalités du SMR...</p> <p>Qui est censé informer les sportifs ? Concernant le SMR, c'est le médecin de la ligue et/ou le responsable de pôle. Un problème reste difficile à gérer, c'est le moyen de contacter les sportifs (adresses mail ? Ils en changent souvent ou bien celles-ci ne sont pas toujours à jour...).</p>
OBJECTIFS	<p>Insister sur le pourquoi (protection de la santé, éthique...)</p> <p>Pour avoir les bonnes informations, on pourrait avoir une base de données commune avec les différentes collectivités et ligues ainsi qu'avec les personnes en charge du SMR par exemple.</p> <p>Réfléchir à une communication à destination des sportifs de Haut-Niveau. Une campagne d'information importante est nécessaire !</p>
PISTES	<p>Il conviendra de valoriser davantage le sport de haut niveau dans cette région.</p> <p>Une communication sur des réussites est envisagée, notamment après les Jeux Olympiques, en évoquant les apports des structures et aménagements, sans occulter les difficultés.</p>

CONCLUSIONS

COMMENT FONCTIONNER ?	<p>Certains points pourraient être vus par groupe et d'autres par l'ensemble des intervenants présents comme aujourd'hui !</p> <p>Deux prochaines réunions thématiques : médical et communication.</p> <p>Création d'un groupe de pilotage post-bac : la date et le format d'une réunion de ce groupe seront fixés lors de la réunion du Comité de Pilotage Rectorat – DRJSCS du 24/05.</p> <p>La convention entre le Rectorat et la DRJSCS sur le Haut Niveau est disponible sur le site du rectorat – cf. notamment possibilités d'expérimentation.</p>
SUITES ACTEES	<p>L'UFR STAPS propose une recherche sur la réussite scolaire des sportifs.</p> <p>Sur les enjeux territoriaux du sport de haut niveau, une réunion commune avec le groupe 4 « Mise en cohérence des politiques des collectivités » pourrait être intéressante (ouverture à d'autres telles les Fédérations sportives ou autres serait un plus). Proposition sera faite au Comité d'orientation.</p>
PROCHAINES ECHEANCES	<p>24/05 Comité de Pilotage Education Nationale / Jeunesse et Sports 25/05 Comité d'Orientation de la CRCS (retour des 5 groupes) 14/06 CRCS Groupe 5 – « Sport de Haut Niveau : Médical » au CREPS 14h00 ??/09 CRCS Groupe 5 – « Sport de Haut-Niveau : Communication » 17/12 Plénière CRCS</p>